



Formation Audit Conseil

PREVENTION - SECURITE

ACTEUR PRAP 2S

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES

DUREE :

1 jour (7 heures)

PUBLIC :

Toute personne ayant des activités de soins et d'aide en établissement spécialisé ou en maison de retraite Ehpad

10 personnes maximum

PREREQUIS :

Etre ou avoir été certifié acteur PRAP 2S

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Réactiver les compétences des salariés formés Acteur PRAP 2S et de redynamiser la démarche de prévention

MOYENS PEDAGOGIQUES :

Alternance d'apport théorique et de travaux pratiques (analyse de postes de travail, vidéos, photos) afin de mettre en œuvre les compétences acquises. Support de formation remis à chaque stagiaire.
Moyens humains : Formateur Prap certifié par l'INRS

NOTRE PLUS : SMV ACADEMY

Notre formateur vous accompagne avant, pendant et après la formation.

La formation MAC Acteur PRAP 2S permet de réactiver les compétences des salariés formés Acteur PRAP 2S et de redynamiser la démarche de prévention. Elle se base sur le retour d'expérience de chaque stagiaire, afin d'optimiser les pratiques et de se mettre à jour sur les méthodes et outils d'analyse de situations de travail. Le recyclage Acteur PRAP 2S est obligatoire tous les 24 mois pour que le certificat reste valide.

PROGRAMME

- ▶ Accueil des stagiaires
- ▶ Présentation du formateur et des acteurs
- ▶ Présentation du programme et des objectifs
- ▶ Retour sur les projets mis en place pour le partage de l'expérience de chaque acteur

ACTUALISATION DES COMPETENCES

- ▶ Les atteintes à la santé liées à l'activité physique professionnelle, les enjeux sociaux, économiques et réglementaires
- ▶ Les risques, les accidents du travail, les maladies professionnelles
- ▶ Les statistiques : les accidents du travail et les maladies professionnelles
- ▶ Les principes de la prévention des risques
- ▶ Les acteurs internes et externes de la prévention
- ▶ Notion élémentaire d'anatomie et de physiologie
- ▶ Les éléments déterminants de l'activité physique
- ▶ Préparation du travail sur l'analyse des postes de travail
- ▶ Observation et analyse d'une situation de travail
- ▶ Analyse des postes du travail
- ▶ Identification et analyse des déterminants de l'activité physique
- ▶ La proposition d'amélioration des postes de travail
- ▶ Les limites des principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- ▶ L'évaluation du potentiel de la personne soignée ou aidée afin de la faire participer au maximum de ses possibilités
 - Déplacements naturels du patient,
 - Les techniques de manutention manuelle des personnes
 - Les aides techniques à la manutention.
 - Evaluation
 - Bilan de la journée

VALIDATION

- ▶ Fiche individuelle d'évaluation du référentiel INRS
- ▶ Renouvellement du certificat acteur PRAP 2S pour une durée de 2 ans

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Se situer en tant qu'acteur PRAP dans son entreprise
- Observer et analyser les situations de travail dangereuses
- Participer à la maîtrise des risques dans son établissement

V1. 22/10/2020